



unitar

United Nations Institute for Training and Research

Conseil d'administration 46^e session

UNITAR/BT/2008/2

16 mai 2008

Français
Original : Anglais

Réservé à l'administration

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS DE LA 46^e SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1. Le Conseil d'administration de l'Institut des Nations unies pour la formation et la recherche (UNITAR) s'est réuni à Genève les 15 et 16 mai 2008 à l'occasion de sa quarante-sixième session.
2. Les membres suivants du Conseil d'administration y étaient présents ou représentés :
 - M. Kazuo ASAKAI (Japon)
 - M. Kwame BAWUAH EDUSEI..... (Ghana)
 - M. Jean-Marc BOULGARIS (Vice-président)..... (Suisse)
 - M. Simon COMPAORE..... (Autorité locale)
 - M^{me} Shirley FRANKLIN (Autorité locale)
Représentée par Mme Claire MC LEVEIGHN (Suppléante)
 - M^{me} Geraldine FRASER-MOLEKETI(Afrique du Sud)
 - M^{me} Radha KUMAR..... (Milieu universitaire)
 - M. Valery LOSHCHININ..... (Fédération de Russie)
 - M. Jean-Baptiste MATTEI.....(France)
 - M. Tõnis NIRK (Président)..... (Estonie)
Représenté par M. Martin LÄÄN (Suppléant)
 - M. Henri PROGLIO (Secteur privé)
Représenté par M. Dominique HERON (Suppléant)

M. Carlos ROCHA DE PARANHOS
 Représenté par M. Julio Laranjeira (Suppléant) (Brésil)

M. Chaiyong SATJIPANON..... (Thaïlande)

M^{me} Kristin Anne SYDNES(ONG)

Membre de droit :

Secrétaire général
 Représenté par M^{me} Jan BEAGLE, Directrice générale adjointe de l'ONUG

M. Carlos LOPES, Directeur général de l'UNITAR

Secrétaire :

M. Brook BOYER

Observateurs :

M^{me} Charlotte DIEZ, Assistante spéciale du Directeur général (UNITAR)
 M^{me} Ruth HOGLAND, Directrice de la Section des finances et de l'administration
 (UNITAR)
 M^{me} Isabel HUBERT, Directrice adjointe, Section Paix, Sécurité et Diplomatie
 (UNITAR)
 M^{me} Trisha RIEDY, Directrice, Établissement de la paix et prévention des conflits
 (UNITAR)

3. Le Directeur général a ouvert la 46^e session du Conseil et souhaité la bienvenue aux membres. M. Lopes a expliqué que la session se tenait dans des circonstances exceptionnelles suite à l'hospitalisation récente et inattendue de M. Nirk, Président du Conseil. Il a précisé que l'Institut avait consulté la majorité des membres et que M. Satjipanon avait proposé la nomination de M. Boulgaris en tant que vice-président. Le Directeur général l'a remercié d'avoir accepté cette nomination qui a été appuyée par plusieurs membres. M. Lopes a invité les participants à désigner d'autres candidats au poste de vice-président. En l'absence d'autres candidatures, le Conseil a élu M. Boulgaris en tant que vice-président, en lui demandant de bien vouloir assurer le rôle de président par intérim.
4. Le vice-président a pris sa place et remercié les membres de leur confiance. Il a demandé à M. Lään, suppléant de M. Nirk, de lui transmettre ses vœux de prompt rétablissement au nom du Conseil. M. Lopes s'est associé à ces propos et a adressé ses remerciements à M. Nirk pour l'énergie qu'il a déployée pour préparer cette session.
5. Le Directeur général a indiqué que, contrairement aux précédentes réunions, la 46^e session examinerait en détail le programme de l'Institut et serait immédiatement suivie d'une table ronde au cours de laquelle plusieurs membres du Conseil présenteraient des exposés. M. Lopes a fait observer que la session se tenait tout juste un an après sa nomination à la tête de l'Institut et qu'il était heureux d'annoncer

que plusieurs initiatives du Plan stratégique de réforme avaient déjà été menées à bien. Il a conclu ses remarques préliminaires en remerciant M. Boulgaris de son soutien continu et d'avoir accepté de présider la session au pied levé.

6. Le vice-président a donné la parole à M. Lään, qui a remercié le Conseil de sa sollicitude et de ses vœux de rétablissement et a informé le Conseil que M. Nirk se portait mieux.
7. Le vice-président a ensuite annoncé qu'il approuvait, conformément à l'article 15 du règlement intérieur du Conseil, tel que modifié lors de la session extraordinaire de 2007, et aux articles définissant le rôle du vice-président, la participation de M. Martin Lään, M. Dominique Héron, M^{me} Claire McLeveighn et M. Julio Laranjeira en tant que suppléants de leurs membres respectifs ayant pleins pouvoirs pour participer aux délibérations et prendre des décisions le cas échéant.
8. Au point 2 de l'ordre du jour (Adoption de l'ordre du jour), le vice-président a invité les membres à s'exprimer sur l'ordre du jour provisoire. Le vice-président a demandé que le Conseil envisage d'examiner le point 7 (Divers) en dernier et de modifier le titre du sous-point 5e comme suit : « Mobilisation des ressources et situation financière de l'Institut ». Il a invité les participants à s'exprimer à cet égard. En l'absence d'observations, l'ordre du jour a été adopté avec les modifications proposées par le vice-président.
9. Au point 3 de l'ordre du jour (Projet d'organisation des travaux), le vice-président a proposé que les débats aient lieu entre 10 et 13 heures, après quoi les membres étaient invités à un déjeuner auquel avaient été conviés plusieurs dirigeants d'organismes et d'autres personnalités. Il a ensuite proposé que la session se poursuive dans l'après-midi et éventuellement dans la matinée du vendredi 16 mai, lorsque le Conseil examinerait et approuverait le projet de rapport de la session. En l'absence d'observations, l'organisation des travaux proposée par le vice-président a été adoptée.
10. Au point 4 de l'ordre du jour (Présentation des nouveaux membres du Conseil d'administration et hommage aux membres dont le second mandat a expiré le 31 décembre 2007), le vice-président a annoncé que le Secrétaire général avait nommé huit nouveaux membres (énumérés dans l'annotation relative à ce point) et renouvelé le mandat de M. Proglia. Le vice-président a souhaité la bienvenue aux nouveaux membres du Conseil. Il a par ailleurs exprimé sa sincère gratitude aux membres dont le mandat a expiré le 31 décembre 2007 (énumérés dans l'annotation relative à ce point) et a rendu hommage à l'ancien président du Conseil, M. Omar Hilale.
11. Le Directeur général a donné des informations sur plusieurs membres qui n'ont pu participer à la session, dont M^{me} Shirin Ebadi, M. Lakhdar Brahimi, M. Henri Lopes et M^{me} Elena Martinez. M. Lopes s'est joint au vice-président pour rendre hommage à l'ancien président et a indiqué que M. Hilale était resté en contact étroit avec l'Institut dans le cadre de la préparation des missions dans les pays du Golfe.
12. À l'invitation du vice-président, les nouveaux membres et le suppléant du membre dont le mandat a été renouvelé ont brièvement pris la parole, se sont dits honorés de siéger au Conseil et se sont engagés à appuyer l'Institut à ce moment décisif et passionnant.

13. M. Lopes a rendu hommage à M^{me} Jan Beagle, Directrice générale adjointe de l'Office des Nations Unies à Genève, présente en tant que membre de droit du Conseil pour représenter le Secrétaire général à la demande du Directeur général.
14. Le Président a ensuite présenté le point 5 de l'ordre du jour (Suivi de la session extraordinaire du Conseil tenue à Rabat) et proposé que le Conseil aborde chaque sous-point séparément.
15. Au sous-point 5a (État d'avancement de la mise en œuvre du Plan stratégique), le vice-président a demandé au Directeur général de présenter un rapport succinct sur la question. M. Lopes a indiqué que la mise en œuvre du Plan progressait bien et que, parmi les nombreuses mesures prévues, celles visant la mise en place de politiques de ressources humaines avaient été les plus difficiles à mettre à exécution. Il a ajouté que, depuis la session extraordinaire de Rabat, l'Institut avait donné suite aux recommandations du Comité des commissaires aux comptes concernant la création d'un Comité des nominations et des promotions. Le Directeur général a indiqué que la moitié des membres de ce comité avait été élue par les agents et le personnel de l'Institut et qu'il était pleinement opérationnel.
16. Concernant le développement de partenariats et de relations avec d'autres entités, M. Lopes a mentionné plusieurs faits nouveaux.
17. M^{me} Beagle s'est félicitée des activités menées par l'Institut depuis la nomination de M. Lopes au poste de Directeur général et a indiqué que l'Office des Nations Unies à Genève était heureux de co-accueillir les Rendez-vous mondiaux de Genève. Le vice-président a remercié la représentante du Secrétaire général et félicité M. Lopes, dont le travail a suscité une meilleure appréciation du rôle de l'Institut au sein du système des Nations Unies.
18. Plusieurs membres se sont félicités du rapport présenté et ont rendu hommage aux efforts récemment déployés par le Directeur général, particulièrement ceux visant les ressources humaines (création d'un Comité des nominations et des promotions transparent) et le développement de nouveaux partenariats (avec les autorités locales et le secteur privé) ainsi que les nouveaux moyens mis en place pour toucher directement le public (réunions publiques). Plusieurs membres ont toutefois estimé qu'une certaine prudence était de mise dans les partenariats avec le secteur privé. M. Lopes en a pris note en indiquant que la collaboration avec les sociétés pétrolières du delta du Niger, par exemple, avait pour objet d'élaborer un contenu local et que l'Institut offrait la possibilité de former les autorités locales.
19. Après avoir salué le rapport du Directeur général, un membre a fait référence aux débats de la session extraordinaire de 2007 concernant la formation des communautés diplomatiques de Genève et de New York et s'est demandé si ce travail pourrait être renforcé. Concernant le lancement des Rendez-vous mondiaux de Genève, un autre membre a demandé s'il pourrait être envisagé de proposer cette initiative dans d'autres villes/lieux. Plusieurs membres ont souligné l'important rôle de coordination que l'Institut peut jouer étant donné sa position en tant que lieu de dialogue et de formation impartial et universel.
20. M. Lopes a pris acte de la recommandation concernant l'amélioration de la communication sur la réforme de l'Institut et a indiqué qu'il communique avec les missions tous les mois ou presque par le biais de notes verbales et qu'il a rencontré au moins 30 représentants permanents à Genève et plus de 20 à New York depuis la session de Rabat. Concernant les observations sur le rôle de coordination de l'Institut, le Directeur général a noté qu'outre l'organisation d'une deuxième retraite

pour les plus hauts responsables des Nations Unies en partenariat avec l'École des cadres (*UN Staff College*) et le Département de la gestion du système des Nations Unies, l'Institut a été sollicité pour organiser cette année des retraites pour le Département des opérations de maintien de la paix et le Département des affaires politiques. Concernant les remarques formulées par les membres au sujet de la collaboration avec le secteur privé, M. Lopes a rappelé que les douze centres CIFAL entretiennent des liens avec le secteur privé et qu'une entreprise privée, *Veolia Environnement*, est représentée au Conseil d'administration.

21. Revenant au débat sur les ressources humaines et la circulaire administrative portant création du Comité des nominations et des promotions, un membre a demandé si ce comité conseillerait également le Directeur général sur les postes supérieurs au niveau P5 (D1 par exemple). M. Lopes a par la suite informé le Conseil que la circulaire ne couvrait pas les postes supérieurs au niveau P5 car les Statuts de l'Institut stipulent que le Secrétaire général doit être consulté au sujet de ces postes.
22. En concluant les débats sur ce sous-point, le vice-président a résumé les discussions du Conseil et noté à quel point l'Institut avait changé ces dernières années, tant au niveau de sa forme que de son statut. Il a à cet égard rendu hommage aux efforts déployés par le Directeur général et son prédécesseur. Le vice-président a souligné le sentiment de satisfaction générale se dégageant du Conseil en notant que M. Lopes devait être félicité pour les grands succès récemment rencontrés. Il a été suggéré lors des débats que l'Institut poursuive sa récente collaboration avec CNN et d'autres médias, et noté que les activités conduites dans le delta du Niger bénéficient d'un large soutien et que le Directeur général est prêt à étendre cette collaboration aux autorités locales d'autres régions. **Le vice-président a demandé que le Conseil prenne acte de la situation générale de l'Institut.**
23. Au sous-point 5b (Intégration totale de l'UNOSAT au sein de l'Institut), le vice-président a invité le Directeur général à s'exprimer à ce sujet. M. Lopes a tenu à rappeler l'excellent travail réalisé par ses collègues de l'UNOSAT ainsi que l'importante contribution de ce programme aux Nations Unies. Il a précisé qu'il est prévu d'intégrer totalement l'UNOSAT au sein de l'UNITAR et que ce processus nécessiterait la collaboration de l'UNOPS. L'Institut a subordonné cette intégration totale à : 1) la déclaration par l'UNOPS, qui gère les finances de l'UNOSAT, de l'absence de passif ; 2) la fourniture d'une opinion juridique sur toutes les répercussions de ce transfert ; et 3) l'éclaircissement de la situation concernant les contrats et les ressources humaines de l'UNOSAT. M. Lopes a indiqué que le processus prenait malheureusement plus longtemps que prévu mais qu'il se poursuivait et que l'UNITAR gérait depuis la session de Rabat les ressources de deux projets exécutés par l'UNOSAT. **Le Conseil a pris acte des informations susmentionnées.**
24. Au sous-point 5c (Examen des mandats), le vice-président a rappelé aux membres que le Conseil a déjà examiné cette question et les a renvoyés à l'annotation concernant ce point de l'ordre du jour.
25. Un membre a demandé des précisions sur l'état d'avancement de l'examen des mandats. Un membre a encouragé l'UNITAR à poursuivre sa collaboration avec l'ONU. M. Lopes a rappelé à l'intention des nouveaux membres le contexte du processus d'examen et ses liens avec l'UNITAR. Le vice-président a remercié M. Lopes pour ces informations. En l'absence d'observations, le Conseil a recommandé que l'Institut continue de suivre la situation et de tenir les membres informés le cas échéant.

26. Au sous-point 5d (État d'avancement de la demande de financement portant sur la formation de base en diplomatie de l'Institut), le vice-président a indiqué que l'UNITAR avait fait un grand pas en avant avec l'adoption de la résolution (reproduite à l'annexe 3 des documents de la session) et la demande du Secrétaire général de fournir un rapport au Conseil économique et social à sa session de fond de 2008.
27. M. Lopes a dressé le bilan de la situation sur cette question devant être examinée par le Conseil. Le Directeur général a indiqué que la formation de base en diplomatie représente cinq pour cent du budget de l'Institut et qu'elle se compose d'activités de formation intensive et de courte durée destinées aux diplomates de New York, de Genève et d'autres lieux où les Nations Unies maintiennent une présence importante. En 2006, l'Institut a pris contact avec la Deuxième Commission de l'Assemblée générale pour trouver une solution à ce déficit. Celle-ci a examiné la question et adopté la résolution 62/210 indiquant que les États Membres doivent trouver une solution concernant le financement de cette formation. Cette résolution demandait au Secrétaire général de produire un rapport d'ici la fin du mois de mai 2008. M. Lopes a informé le Conseil que la formation de base en diplomatie est déficitaire à hauteur de 600 000 dollars par an. Il a indiqué que ce déficit pouvait être abordé de différentes manières et qu'il donnerait son plein appui aux recommandations que le Secrétaire général proposera dans son rapport. Pour finir, le Directeur général a tenu à rappeler le caractère unique de cette formation qui s'adresse directement aux diplomates de la quasi-totalité des États Membres. **Le Conseil a pris acte de l'état actuel de la question.**
28. Au sous-point 5e (Mobilisation des ressources et situation financière de l'Institut), le vice-président a proposé que le Conseil aborde ces deux questions séparément, en commençant par un rapport du Directeur général sur les efforts en matière de mobilisation des ressources récemment déployés par l'Institut.
29. M. Lopes a déclaré qu'il était important de rappeler que le Plan stratégique de réforme n'avait été approuvé qu'en mai 2007 et que la stratégie de mobilisation des ressources n'était en place que depuis décembre 2007. Bien que des contacts aient déjà été pris dans plusieurs pays, y compris en Finlande, en Norvège et en Suède, M. Lopes a indiqué que l'Institut accroîtrait le nombre de donateurs en en contactant de nouveaux. Il a ajouté que la Suède était convenue de financer deux programmes, dont un sur la paix et la sécurité et un sur les droits de l'homme. L'Institut était également sur le point de finaliser une demande de partenariat avec l'Institut norvégien des affaires internationales (NUPI) et avait entamé une collaboration avec l'Université de Joensuu (Finlande).
30. Le Directeur général a ajouté que le président du Kazakhstan était convenu de financer l'Institut à hauteur d'un million de dollars par an pendant trois ans et que les discussions se poursuivaient avec le Qatar, les Émirats arabes unis, la Russie et l'Espagne. Concernant l'Espagne, M. Lopes a indiqué qu'il espérait recevoir un financement avant l'été et que son montant devrait augmenter en 2009. Il a également évoqué la situation en Afrique du Sud, où des négociations ont été entamées en 2008 en vue de la création d'un bureau local. Le Directeur général a indiqué que les chances de mobiliser les fonds nécessaires pour couvrir les dépenses prévues étaient dans l'ensemble très bonnes.
31. Plusieurs membres ont pris la parole et se sont félicités de ce rapport, et certains membres ou leurs suppléants ont fourni des informations et/ou des suggestions pour mobiliser un plus grand soutien, en particulier auprès de nouveaux donateurs et du secteur privé. Plusieurs membres se sont interrogés quant à l'insignifiance ou l'inexistence des contributions de certains États Membres.

32. M. Lopes a répondu à plusieurs observations et a donné des précisions sur ses récentes réunions avec le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB) concernant la formation de base en diplomatie dispensée par l'Institut, et l'avis favorable selon lequel cette formation n'est pas considérée comme un coût administratif mais bien comme un service de formation.
33. Le vice-président a conclu les discussions sur le rapport du Directeur général et indiqué qu'en l'absence d'objections, **le Conseil prendrait acte de l'évolution satisfaisante de la mobilisation des ressources dans plusieurs pays, y compris ceux ciblés pour 2008 et au-delà.**
34. Concernant la situation financière actuelle de l'Institut, M. Lopes a demandé à M^{me} Ruth Hogland, directrice de la section des finances et de l'administration, de faire le point à l'intention du Conseil. M^{me} Hogland a indiqué qu'il était trop tôt pour produire des tableaux formels pouvant être présentés au Conseil pour l'exercice biennal en cours mais que les résultats pour 2008 étaient à ce jour fort satisfaisants. Le budget de l'exercice biennal 2008-2009, examiné en détail à Rabat en décembre 2007, a été jugé ambitieux mais réaliste. Les programmes se sont bien déroulés de sorte que les dépenses au 30 avril 2008 dépassent tout juste 6 millions de dollars. Le budget de l'exercice biennal s'élève à 36 millions de dollars, soit 6 millions pour une période de quatre mois, ce qui correspond aux dépenses effectives de l'Institut. Les recettes de ces quatre premiers mois s'élèvent par ailleurs à 900 000 dollars, soit nettement plus que les recettes proportionnelles de 2007. L'Institut est satisfait de ces résultats, et en particulier de leur niveau de conformité avec le budget.
35. **Le Conseil est convenu qu'il pourrait être utile de créer des organes subsidiaires ou d'autres dispositifs pour suivre les questions financières et la mobilisation des ressources. Le Secrétariat est invité à formuler une proposition à cet égard pour la prochaine session du Conseil. Cette proposition devrait envisager la possibilité d'élargir le rôle du Conseil en matière de mobilisation des ressources et de modifier le règlement intérieur pour éviter d'avoir à examiner les questions financières à chaque session.**
36. Au point 6 de l'ordre du jour, M^{me} Isabel Hubert, directrice adjointe de la formation et responsable de la Section Paix, sécurité et diplomatie, a présenté un exposé sur ce service qui gère les quatre programmes de l'Institut, à savoir droit international, diplomatie multilatérale, établissement de la paix et prévention des conflits, et maintien de la paix. Après avoir présenté le cadre institutionnel et les principaux bénéficiaires de la formation dispensée par la Section, M^{me} Hubert a passé en revue les catégories de services de formation et d'activités de développement des capacités, y compris les activités de formation directe, les activités mises en œuvre sur demande, les programmes de bourses régionaux et internationaux, les réunions de haut niveau, les formations des formateurs, les possibilités de formation en ligne ainsi que les outils de formation et les publications. M^{me} Hubert a également présenté la méthodologie appliquée dans l'ensemble de la Section, reposant sur quatre piliers pédagogiques destinés à dispenser une formation pratique aux stagiaires. Elle a fourni des informations sur les spécialistes et partenaires prenant part aux activités de formation ainsi que des données chiffrées sur l'exercice biennal 2006-2007. La présentation des objectifs de l'Unité pour 2008-2009 a par ailleurs été accompagnée de données budgétaires. M^{me} Hubert a ensuite invité son collègue, M. Brook Boyer, directeur du programme de formation à la diplomatie multilatérale, à faire une démonstration d'un programme de formation en ligne comptant 230 participants répartis dans plus de 80 pays.

37. Plusieurs membres ont félicité le personnel de l'Institut au sujet de leurs exposés, qui leur ont permis de mieux comprendre le travail de la Section. Les membres se sont également exprimés sur les exposés et ont posé des questions sur le profil des bénéficiaires/participants, les processus de sélection, l'identification des besoins de formation, les processus de suivi et d'évaluation, la méthodologie et la formation des formateurs, et le développement de synergies et de partenariats. Plusieurs membres ont proposé des domaines pouvant être développés, tels que les droits de l'homme. Certains membres ont émis des suggestions pour améliorer la mobilisation des ressources destinées aux activités et programmes de la Section, que le Directeur général a accueillies avec satisfaction en confirmant qu'elles seront examinées plus avant. Le Directeur général a formulé plusieurs observations et fourni d'autres exemples d'initiatives de formation, de méthodologies et de création de partenariats de formation.
38. Le vice-président a résumé les débats et pris acte des félicitations du Conseil adressées au Secrétariat pour ses exposés. Il a noté le rôle essentiel de la formation dans le système des Nations Unies, et la précieuse contribution de l'Institut sous la forme de contenu et de méthodologies, en particulier au vu de la priorité accordée aux activités de formation à court terme axées sur les cadres professionnels. Le vice-président a également noté qu'il n'est pas souhaitable que l'Institut harmonise complètement ses évaluations, en précisant toutefois que certaines catégories d'activités étaient déjà partiellement harmonisées.
39. Le Conseil a pris note de l'opinion juridique consolidée concernant l'autonomie de l'UNITAR formulée par le Bureau des Affaires juridiques de l'Organisation des Nations Unies et ne doute pas que cette question sera examinée à sa prochaine session.
40. Le Conseil a décidé que sa prochaine session se tiendra hors de Genève entre janvier et février 2009. Le Directeur général informera les membres du lieu et des dates fixés après avoir mené les consultations nécessaires.
41. Le Conseil a pris note du fait que son secrétaire sera chargé d'autres tâches et l'a remercié pour les efforts qu'il a déployés dans le cadre de son mandat.
42. M. Lopes a annoncé que le mandat des membres suivants prendra fin le 31 décembre 2008 : MM. Kazuo Asakai, Jean-Marc Boulgaris, Kwame Bawuah Edusei, Valery Loshchinin, Kafya Radaman et Chaiyong Satjipanon. Le Directeur général a rendu hommage au dévouement et au soutien de ces membres et en particulier aux deux membres qui ont entamé leur second mandat, à savoir MM. Jean-Marc Boulgaris et Kwame Bawuah Edusei, qui ne participeront pas à la prochaine session du Conseil devant se tenir au début de 2009 en raison des restrictions sur le nombre de mandats stipulées par les Statuts. M. Lopes a par ailleurs adressé ses remerciements à M. Boulgaris pour la présidence de cette session qu'il a bien voulu assurer et pour les nombreux services rendus à l'Institut.
43. Deux membres ayant entamé leur second mandat ont exprimé leur profonde gratitude au Secrétaire général pour la possibilité qui leur a été donnée de siéger au Conseil de l'UNITAR et ont exprimé leur ferme volonté de continuer d'œuvrer pour le bien de l'Institut.